

Vosgelis



Mars 2011 - N° 6

info

**SPÉCIAL
ESPACE LOCATAIRE
Extranet**

le journal des locataires
de

www.vosgelis.fr

un site internet qui s'ouvre sur EXTRANET,
un espace accessible aux seuls locataires de VOSGELIS

DEPUIS LE 28 MARS 2011

The screenshot shows the Vosgelis website's homepage with a banner for the new extranet service. On the left, a sidebar lists various links like Actualités, Carte du patrimoine, and Nos projets environnementaux. The main content area features a large image of several houses and the text "Bien plus qu'un logement!". Below this, the "Espace locataire" section is introduced with a note about it being a reserved area for tenants. It includes a "Qui sommes-nous ?" link and a "S'identifier ou s'inscrire" form. The form has fields for "Code client" and "Mot de passe". A red arrow points to the "S'inscrire" button in this form. To the right, there's a "Carte du Patrimoine" section with a map of France and a "Rechercher une commune" input field. Further down, a "Focus sur" section has three icons: "Marchés publics", "Je paie en ligne", and "Espace locataire", with the last one circled in red. A red arrow points to it. Another red arrow points to the "S'inscrire" button located at the bottom right of the page. The footer contains links for "Imprimer la page" and "Haut de page", along with the Vosgelis logo and contact information.

ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET : un service exclusif s'offre aux locataires de Vosgelis. Pour accéder à ce nouveau service, il suffira de cliquer sur une icône identifiée "**ESPACE LOCATAIRE**" sur la page d'accueil du site. Dès l'entrée sur l'extranet et c'est là la seule contrainte, il sera demandé au locataire de compléter un formulaire d'adhésion au principe. Ensuite seulement le locataire pourra se rendre sur son dossier, consulter le montant de ses charges, voire même vérifier l'état de versement de ses loyers... Et si par exemple ce locataire constate qu'il doit de l'argent à Vosgelis, il pourra payer son dû en ligne. Le système est complètement sécurisé, pratique et efficace.

Comment devez vous procéder pour vous inscrire sur le site ESPACE LOCATAIRE / Extranet ?

Sur la page d'accueil du site internet www.vosgelis.fr, cliquez sur le bouton en haut de la page à droite appelé "ESPACE LOCATAIRE". Pour vous inscrire, lors de la première connexion, munissez vous de votre dernier avis d'échéance. Vous y trouverez votre code client (identification) ainsi que votre code dossier principal (N° à rappeler). Inscrivez votre nom et votre prénom dans les cases indiquées, dans celle identifiée sous l'appellation "courriel" notez votre adresse mail. Puis, cliquez sur "s'inscrire", un mail vous sera adressé à l'adresse que vous aurez donnée. Ce mail vous procurera un mot de passe ainsi qu'un lien sur lequel vous cliquerez pour activer votre compte.

EN BREF

L'ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET, en s'inscrivant sur le site c'est pour vous l'occasion de :

1. RETROUVER

- vos avis d'échéances
- vos avis de régularisation
- vos avis d'acomptes de charges
- vos états des lieux entrants
- vos états des lieux sortants
- votre bail /vos baux

2. VOUS INFORMER

3. PAYER EN LIGNE ET EN TOUTE SÉCURITÉ

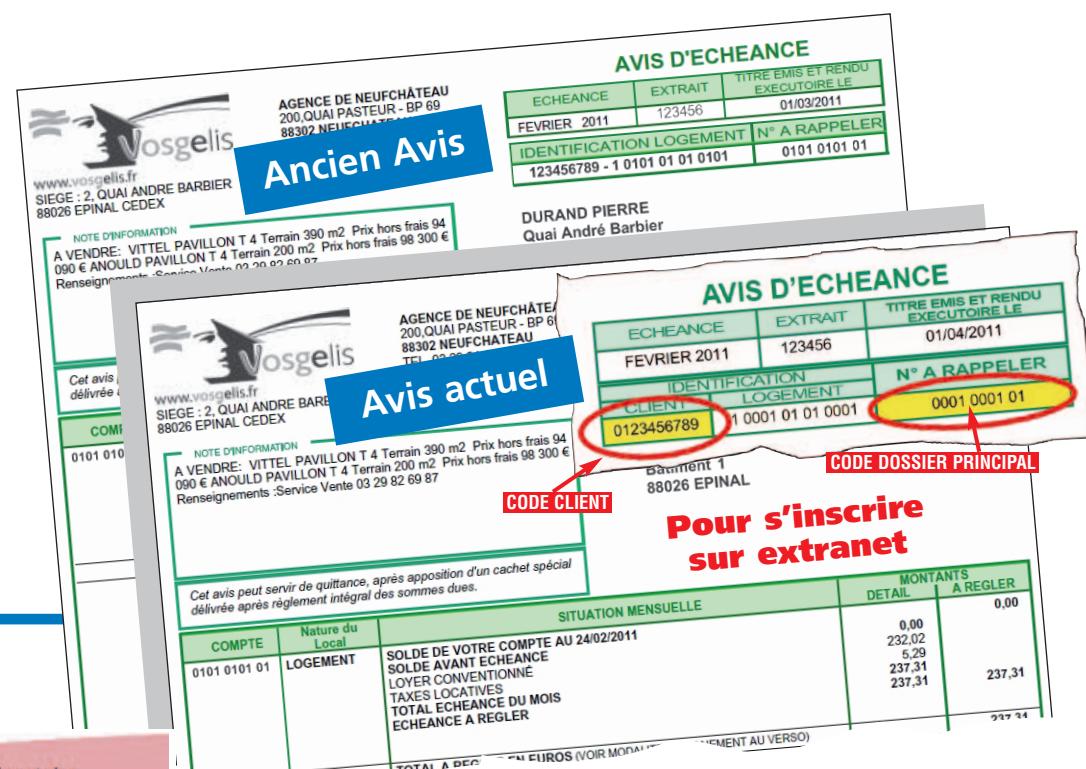
LE DOSSIER LOCATAIRE : STOP AU PAPIER

Si vous payez par prélèvement automatique, vous pouvez demander, en cochant la case ad hoc, à ne plus recevoir les différents documents disponibles sur l'ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET (avis d'échéance, ...) au format papier. Tout autre mode de paiement oblige VOSGELIS à l'envoi de cet avis par courrier postal.

DES INFOS UTILES

Lorsque le locataire clique sur l'intitulé "données personnelles", apparaissent non seulement les coordonnées de celui-ci, le nom de l'agence dont il dépend, mais également le nom de ses interlocuteurs (chargé de clientèle, gardien...).

De même, un signet "messagerie" permet, dès lors que l'on clique dessus, d'ouvrir une fenêtre permettant ainsi d'écrire un message à VOSGELIS. Ces messages seront relevés quotidiennement afin d'y apporter une réponse appropriée.



L'AVIS D'ECHEANCE MODIFIÉ

Si les différences ne sont pas probantes, il n'en reste pas moins que l'avis d'échéance est modifié pour permettre au locataire d'accéder à son compte sur ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET. C'est en effet dans la case, en haut, à droite de ce document que le locataire trouvera son code client ainsi que le numéro de son logement, les deux sésames nécessaires pour entrer dans ESPACE LOCATAIRE – EXTRANET.

Mes relevés

Adresse : 2 quai André Barbier
Code postal : 88000
Ville : EPINAL

Mes avis d'échéances

Mars 2011

Je ne souhaite plus recevoir mes avis au format papier
Cette option, réversible à tout moment, vous évitera de continuer de recevoir vos avis par courrier. Elle n'est toutefois possible que pour les locataires qui ont opté pour le prélèvement automatique. Pour les locataires qui ont choisi un autre mode de paiement, ils continueront de recevoir les avis par courrier.

Valider

Mes données personnelles

Mes coordonnées

Nom, Prénom : DURAND Pierre
Adresse : 2 quai André Barbier
Code postal : 88000
Ville : EPINAL
Téléphone fixe : 0329629811
Téléphone mobile : 0601020304
Mot de passe : *****
Code dossier principal : 9999999999
Courriel : pjrollot@vosgelis.fr
 Modifier mes coordonnées ou mot de passe
 J'accepte de recevoir des courriels de la part de Vosgelis
Cette démarche vous permettra de recevoir des messages de votre agence directement dans votre boîte mail.

Valider

MODIFIER LE MOT DE PASSE

Pour s'inscrire sur le site ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET, le locataire entre ses identifications client et logement notées sur l'avis d'échéance. Ces informations génèrent un mot de passe qui lui est transmis par mail à son adresse de messagerie. Ce mot de passe peut bien sûr être modifié.

Avec ESPACE LOCATAIRE / Extranet, payez par carte bancaire

Une solution simple, pratique et sécurisée

Espace locataire

- Mes données personnelles
- Mes relevés
- Mon compte locataire
- Ma messagerie
- Je paie en ligne
- Se déconnecter

Actualités

Carte du patrimoine

Nos projets environnementaux

Nos dernières livraisons

Le journal des locataires

Nos sélections du mois

Nos ventes en cours

Nos recrutements

Questions fréquentes

Contacts utiles

Vous êtes dans : Accueil > Espace locataire

Mon compte locataire

Adresse : 2 quai André Barbier
Code postal : 88000
Ville : EPINAL

Restant dû : 12 euros à la date du 21/03/2011 **je paie**

Date	Intitulé	Débit	Crédit
20/03/2011	Quittancement 02/2011	350.21	0
20/03/2011	Règlement Carte Bancaire	0	120.00
20/03/2011	Règlement Chèque	0	15.00
19/03/2011	Quittancement 02/2011	350.21	0
19/03/2011	Règlement Carte Bancaire	0	120.00
19/03/2011	Règlement Chèque	0	15.00
18/03/2011	Quittancement 02/2011	350.21	0

Le menu déroulant qui apparaît, dans l'"**ESPACE LOCATAIRE**" sur la gauche de votre écran vous conduit à toutes les informations utiles à la bonne connaissance de votre compte. Des données personnelles aux relevés des loyers et charges, des versements effectués à la possibilité de payer par carte bleue les sommes dues par le biais d'une connexion sécurisée sur le site de la Caisse d'Epargne, la configuration du site **ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET** est faite pour faciliter la vie du locataire.

GROUPE CAISSE D'EPARGNE

Troisième réseau bancaire en France, garantit la confidentialité et la sécurité de vos données.

Votre paiement :

VOSGELIS
2 QUAI ANDRE BARBIER
88026
EPINAL CEDEX
0329829811

Référence : WEBx20110321171827

Montant : 12 Euro

Date : 21/03/2011

Vos modalités :

- Carte Visa ou Mastercard
- Numéro de carte crypté en SSL
- Paiement comptant

12 Euro le 21/03/2011

Les informations ci-dessus sont celles communiquées par votre commerçant. CONSERVEZ-LES PRÉCIEUSEMENT

votre première visite

You are connected directly and securely with our e-payment service.

Paiement sécurisé par carte Visa ou Mastercard :

Saisissez votre numéro de carte _____

Sa date d'expiration 01 2011

Retournez votre carte et saisissez les 3 derniers chiffres de l'espace signature _____ + d'info ?

Saisissez votre e-mail pour recevoir un reçu (facultatif) _____

(Il est aussi possible d'imprimer un reçu en fin de transaction)

>>> valider

Attention, l'usage frauduleux du n° de carte bancaire d'une autre personne sans son consentement constitue juridiquement un délit d'escroquerie réprimé par l'article 313.1 du code pénal par une peine de 5 ans d'emprisonnement et 382 000 euros d'amende.

Je paie en ligne

Adresse : 2 quai André Barbier
Code postal : 88000
Ville : EPINAL

Paiement par carte bleue

Le paiement est désormais facilité!

You can now pay your rent directly online via a secure connection on the Caisse d'Epargne website by entering the numbers of your bank card.

No moment these numbers will not be known or stored by the server of VOSGELIS. Once the payment is made, you can request a receipt directly by email.

Montant 12 Clic ! Je paie

Note that a delay of 1 to 2 days may be necessary for payment processing; this delay may be longer on holidays.



POUR QUI N'EST PAS EQUIPE

Pour permettre aux locataires qui ne sont pas équipés informatiquement d'accéder à **ESPACE LOCATAIRE / EXTRANET**, un ordinateur est mis en place à l'accueil du Siège et des agences aux fins d'initiation et de consultation de ce nouveau service.

A SAVOIR

Ils sont des dizaines de millions aujourd'hui à surfer sur la toile, à s'échanger des mails, à rechercher des informations diverses et variées, à payer des achats. Les locataires de VOSGELIS ne sont pas en reste et plus de 70% d'entre eux sont équipés des outils informatiques nécessaires. Pour disposer d'une physionomie plus précise du nombre d'internautes locataires, VOSGELIS envisage à terme de conduire un sondage pour connaître avec plus de précision leur niveau d'équipements.

A suivre.

Vosgelis info est une publication gratuite de :
Office Public de l'Habitat du Département des Vosges
Adresse : 2, Quai André Barbier - 88026 ÉPINAL CEDEX
Directeur de la publication : Jean-François MARCHAL
Conception : Vosgelis - Catherine DUVOID
Réalisation : Flash et Fricotel Epinal PEFC
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011
N° ISSN : 0298-3680

Sur ESPACE LOCATAIRE / Extranet, les états des lieux dématérialisés

Moins de papier, autant d'informations

Les nouvelles techniques de communication ont cet avantage d'offrir un champ virtuel d'informations qui préserve les ressources naturelles, lorsqu'il s'agit notamment de consulter des documents administratifs sur écran, sans passer forcément par l'impression sur papier. Depuis quelques années, VOSGELIS s'est engagé dans une démarche de protection de l'environnement dont ce journal s'est fait l'écho à diverses occasions. En sensibilisant son personnel et les locataires aux économies d'énergie et à la bonne utilisation de l'eau, mais également les entreprises avec la mise en place d'une plate forme des marchés publics dématérialisés.

Fort du succès remporté par ces diverses actions de communication dont on mesure toute l'efficacité dans le comportement même des uns et des autres, VOSGELIS offre à présent un nouveau service à ses locataires en leur ouvrant sur le site INTERNET www.vosgelis.fr un espace dédié EXTRANET.



Pratique et facile d'utilisation, un Net book - petit ordinateur portable - et un pavé tactile pour la signature...

Avec **ESPACE LOCATAIRE / Extranet**, VOSGELIS permet au locataire de consulter son compte en toute confidentialité mais pas seulement. Il ouvre la voie de la dématérialisation aux états des lieux d'entrée ou de sortie courant avril 2011. Respect de l'environnement pour l'Office et simplification de l'archivage pour le locataire, ce sont deux bonnes raisons de mettre en place cette démarche moderne.

Simplicité et économie de papier

Par définition, les états des lieux d'entrée ou de sortie du logement sont réalisés contradictoirement entre un représentant de VOSGELIS et le locataire. Ce qui reste le cas. Seule la méthode va changer, de même que le matériel dont disposera le personnel habilité de VOSGELIS.

A l'issue de l'état des lieux, chaque partie signe deux documents. Le premier au format électronique protégé à l'aide d'un stylet. C'est ce document qui sera mis à disposition du locataire sur le site www.vosgelis.fr dans l'espace EXTRANET réservé aux locataires et ex locataires. Le second est un document papier récapitulatif établi en double exemplaire: un pour le locataire, l'autre pour les services de VOSGELIS. Antérieurement, il fallait compter plusieurs feuillets papier...

Les économies en chiffres

- Le matériel transporté par le personnel de Vosgelis : avant 4,5 kg, maintenant 1,5 kg environ.
- Les économies de consommables avec la suppression de 27 imprimantes
- Gain de temps : avant 5 à 10 minutes pour l'impression, maintenant 2 minutes
- Nombre de pages : avant 3 à 10 pages, maintenant 1 page
- Nombre de copies par an : avant 32000 copies/an soit 64 rameilles de papier/an, maintenant 6 fois moins.

... suffisent à l'établissement des états des lieux dématérialisés.

